

Cahier des charges Agirc et Arrco Accueil de jour autonome Projet

Propriétaire :
Gestionnaire :

Engagement des parties

- Les parties s'engagent, en contrepartie d'une aide financière des IRC, à ouvrir un nombre de priorités d'accueil, exprimées en tranches de 60 jours, avec signature de conventions après obtention de l'arrêté conjoint et du permis de construire pour une durée de 15 ans.
- Les parties s'engagent au respect de la totalité du cahier des charges Agirc et Arrco.
- Intervention garantie des IRC de 3 000€ à 1 % du coût total de l'opération, sans toutefois pouvoir excéder un plafond de 150 000 €, sous réserve du respect du cahier des charges Agirc et Arrco tout au long de la réalisation de l'opération.
- Intervention maximale des IRC dans la limite de 33 % du coût total de l'opération.
- Les fonds des IRC ne doivent pas venir en déduction des fonds propres.

Etat d'avancement de l'opération

- Réponse au cahier des charges de l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé, publié le :
Ou
- Obtention de l'arrêté conjoint ARS/Conseil Général et/ou si nécessaire du permis de construire.

Le projet doit inclure obligatoirement les items ou options suivants

- Transport : Organisation interne du transport (personnel et véhicule adaptés),
ou
 Convention avec un transporteur
ou
 « Atténuation pour les familles du tarif à leur charge du montant du forfait journalier de frais de transport perçu par l'établissement ou par le versement dudit forfait par l'établissement directement aux familles qui assurent leur transport ».
- Capacité minimale de 10 places
- Taux d'encadrement minimum de 3.06 pour 10 places= ratio d'encadrement global de 0.306
- Activité à destination des aidants familiaux
- Projet d'établissement spécifique à l'accueil de jour
- Tarif journalier inférieur ou égal à 40 €/jour en province
Ou
- Tarif journalier inférieur ou égal à 50 €/jour en Ile-de-France et DOM
- Locaux dédiés
- Présence d'espaces extérieurs accessibles à toutes dépendances (jardins, terrasses...)
- Convention d'habilitation à l'aide sociale avec le département

Montant TTC prévisionnel de l'opération :

A _____, le _____
Propriétaire :

Gestionnaire :